

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

12254A-FS.pdf



METAPUR 500 ML

00000000001704712

Version 1

Date de révision 24.04.2008

Date d'impression 26.02.2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : METAPUR 500 ML
numéro d'identification : 64565

Utilisation de la substance/préparation : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex

Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169188965
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59 (INRS)
Service établissant la fiche technique : Produktsicherheit@werner-mertz.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Solution aqueuse d'agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration [%]
naphta lourd (pétrole), alkylation Combinaison complexe d'hydrocarbures produite par distillation des produits de réaction de l'isob	64741-65-7	R53 Xn; R65 R66	>= 5 - < 10
C16-18 Alcohol, C18-unsat., ethoxylated, propoxylated		Xi; R38 N; R50	>= 5 - < 10

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

12254A-FS.pdf



METAPUR 500 ML

00000000001704712

Version 1

Date de révision 24.04.2008

Date d'impression 26.02.2009

- | | | |
|-----------------------|---|---|
| Inhalation | : | Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | : | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. |
| Contact avec les yeux | : | Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. |
| Ingestion | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|---|---|---|
| Moyen d'extinction approprié | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Autres informations | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- | | | |
|---|---|---|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
| Méthodes de nettoyage | : | Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- | | | |
|--|---|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. |
|--|---|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

12254A-FS.pdf



METAPUR 500 ML

00000000001704712

Version 1

Date de révision 24.04.2008

Date d'impression 26.02.2009

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : liquide

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Données de sécurité

Point d'éclair : > 61 °C

pH : env. 6,9

Densité : env. 0,94 g/cm³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

12254A-FS.pdf



METAPUR 500 ML

00000000001704712

Version 1

Date de révision 24.04.2008

Date d'impression 26.02.2009

Hydrosolubilité : dispersable

Temps d'écoulement : 11 - 13 s
4 mm

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Protéger du gel.

Décomposition thermique : donnée non disponible

Réactions dangereuses : Stabilité:
Pas de dangers particuliers à signaler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Irritation des yeux : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation : donnée non disponible

Autres informations : donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

12254A-FS.pdf



METAPUR 500 ML

000000000001704712

Version 1

Date de révision 24.04.2008

Date d'impression 26.02.2009

Code des déchets : Le code européen des déchets 200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Autres informations : Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Législation nationale

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
Produits dérivés du pétrole: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole Diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris)

Quantité 1: 2.500 t

Quantité 2: 25.000 t

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,01 %
0,32 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,01 %
0,12 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

12254A-FS.pdf



METAPUR 500 ML

000000000001704712

Version 1

Date de révision 24.04.2008

Date d'impression 26.02.2009

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R38	Irritant pour la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits